



2018: 20^E PRIX DU LIVRE INSULAIRE - PRIZ LEVRIOÛ AN INIZI- EUSA

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er juin 2018 accompagnées du bulletin d'inscription.

Merci aux bénévoles pour leur travail généreux et gratuit, qui permet à ce prix d'exister pour les auteurs insulaires.

Merci aux membres des jurys pour leur implication dans la lecture et la veille littéraire exercées tout au long de l'année.

La cérémonie de remise des prix se déroulera durant le salon du livre insulaire entre le 23 et le 26 août 2018 sur l'île d'Ouessant.

Créé en 1999, en lien avec le Salon International du Livre Insulaire de l'île d'Ouessant, le 20^e PRIX DU LIVRE INSULAIRE sera attribué en août 2018. Il est doté de prix récompensant les ouvrages parus entre le 31 mai 2017 et le 31 mai 2018. Les dotations sont remises aux auteurs. Les lauréats sont choisis par des jurys composés de personnalités du monde littéraire insulaire. Les remises des prix se déroulent pendant le salon du livre insulaire sur l'île de Ouessant.

LES OBJECTIFS LITTÉRAIRES

Le Prix du Livre Insulaire a pour objet de mettre en valeur des écrivains et des livres de la matière insulaire pour des ouvrages récents. Les prix sont décernés aux auteurs.

L'insularité s'entend soit par :

L'INSULARITÉ DES AUTEURS : Il s'agit des auteurs nés, vivant, travaillant sur une île, et qui proposent dans leurs ouvrages une inspiration marquée par l'insularité.

L'INSULARITÉ DES OUVRAGES : Il s'agit des livres écrits par des auteurs extérieurs au milieu insulaire, mais dont l'inspiration est nourrie par les îles (îles réelles ou imaginaires).

RÈGLEMENT ET MODALITÉS

ENGAGEMENTS DES EDITEURS ET DES AUTEURS LAUREATS

Les éditeurs s'engagent en cas de réussite à faire figurer sur les rééditions de l'ouvrage primés la mention : « Prix du Livre insulaire Ouessant » avec l'année sur la 4^{ème} de couverture, ainsi que sur tous les documents de présentation de l'auteur et de l'ouvrage. Il est demandé pour les ouvrages primés de faire réaliser un bandeau mentionnant le prix lors de la diffusion de l'ouvrage. Les auteurs sont également invités à faire figurer le prix dans leurs notices biographiques et bibliographiques, ainsi qu'à l'occasion de leurs relations presse.

COMMUNICATION DES OUVRAGES PRIMÉS

Les organisateurs s'engagent à mettre en valeur les ouvrages primés sur leurs outils de communications, auprès des médias et acteurs culturels et par un rédactionnel dans leur revue semestrielle de littérature insulaire *L'Archipel des Lettres*.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

– Ouvrage publié entre le 31 mai 2017 et 31 mai 2018.

- Sur inscription et envoi d'ouvrages : date de réception le 1er juin 2018 dernier délai. (envoi possible à partir du 26 février 2018.) Ouvrage publié en français ou ouvrage bilingue accessible à un lectorat francophone.

– Pour les rééditions, seuls seront pris en compte les ouvrages apportant une nouveauté éditoriale significative par rapport à l'édition originale.

CATÉGORIES ET DOTATIONS

Le Prix récompensera les lauréats par une dotation financière remise aux auteurs, en fonction des partenariats confirmés.

Un Grand Prix, Grand Prix des îles du Ponant (dotation Association îles du Ponant 1500 €).

Littérature générale : romans, récits de voyages, recueils de nouvelles ou de contes, poésie, théâtre

Littérature scientifique : Le Parc Naturel Régional d'Armorique

Roman policier insulaire

Littérature pour la jeunesse

JURY- SELECTION – LAUREAT Après validation des inscriptions, tous les ouvrages sont transmis aux membres des jurys. Plusieurs jurys composés de plus de 20 personnalités du monde littéraire et insulaire : un jury prix général, un jury roman policier et un jury jeunesse (comportant élèves et collégiens des îles). Les délibérations des jurys ont lieu pendant le salon du Livre insulaire sur l'île d'Ouessant. Les résultats seront communiqués aux lauréats, à la presse et au public pendant le salon. Les décisions du jury sont sans appel.